

## QUI EST LA SOLIDEO ?



La Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) est l'établissement public chargé de financer, superviser et livrer les ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La SOLIDEO est maître d'ouvrage de la ZAC « Village Olympique et Paralympique » et de la ZAC « Cluster des médias ».

Les ouvrages et aménagements sont pensés et conçus dans la perspective de l'héritage des Jeux, où ils seront reconvertis en équipements, logements et bureaux.

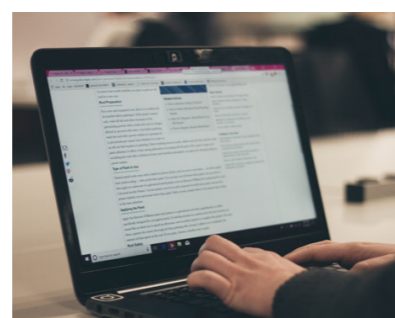
 @SOLIDEO\_JOP

 @SOLIDEO

## Informez-vous et exprimez-vous lors de la prochaine procédure réglementaire de participation du public

Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale de la ZAC « Cluster des médias », une participation du public par voie électronique (PPVE) va être organisée pour permettre aux citoyens de s'informer et de s'exprimer. Cette demande, coordonnée par le Préfet de Seine-Saint-Denis, est nécessaire avant le démarrage de travaux d'aménagement et de construction ayant un impact sur l'environnement.

La PPVE devait initialement débuter en mai mais a été reportée en raison du confinement. Elle se déroulera donc du 10 juin au 12 juillet et sera accompagnée de deux garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).



Participez sur : [www.registre-numerique.fr/cluster-medias-autorisation-environnementale](http://www.registre-numerique.fr/cluster-medias-autorisation-environnementale)

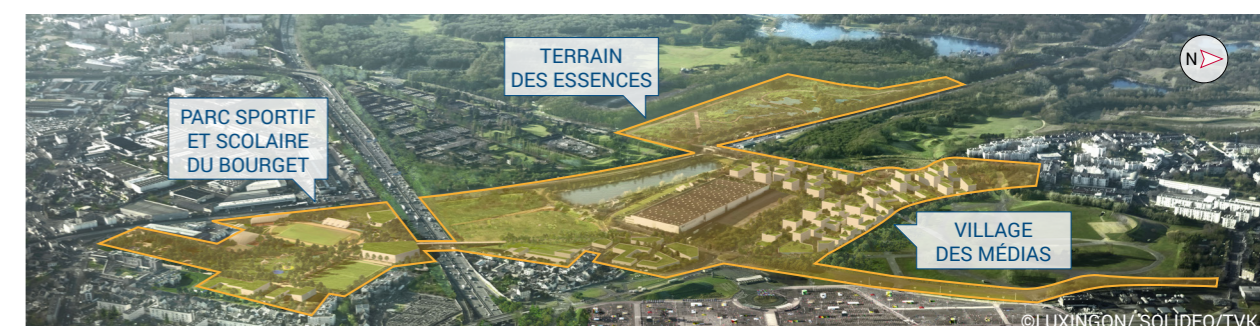
La SOLIDEO vous tiendra informé.e.s des modalités de cette procédure sur son site Internet [projets.ouvrages-olympiques.fr](http://projets.ouvrages-olympiques.fr), une newsletter spécifique sera envoyée aux abonnés.



## Cluster des médias

DUGNY / LE BOURGET / LA COURNEUVE

#1 JUNI | 2020



## Lancement des travaux préparatoires du Cluster des médias !

Avec le lancement de l'aménagement du Cluster des médias, une nouvelle page de la transformation urbaine du territoire s'écrit. Après les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, un quartier vivant et animé verra le jour à Dugny, le parc sportif et scolaire du Bourget sera modernisé et agrandi et le Terrain des essences, situé à La Courneuve, sera renaturé.

Avant le début des travaux de construction, une étape de préparation des terrains est indispensable. Début mai, l'entreprise Eiffage a ainsi entamé la déconstruction des annexes du bâtiment du CEREMA situées au 63 rue de l'Égalité, selon des modalités spécifiques liées à l'épidémie de COVID-19. Dans le respect du Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour le secteur du BTP réalisé par les ministères du Travail, de la Ville et du Logement, et des Solidarités et de la Santé, la SOLIDEO a défini en lien avec le coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) et l'entreprise Eiffage, un ensemble de mesures permettant de mener à bien les travaux tout en assurant la sécurité des ouvriers sur le chantier : aménagement des espaces communs (salles de réunion, réfectoire, vestiaires) pour faire respecter les mesures de distanciation sociale, désinfection régulière des locaux, mise à disposition de

points d'eau et de solutions hydroalcooliques. Par ailleurs, les gestes barrières sont régulièrement rappelés aux personnels évoluant sur site et matérialisés grâce à un marquage au sol et un affichage spécifiques.

Accompagnée de l'entreprise SOCOTEC, son référent COVID-19, la SOLIDEO reste très attentive au respect de ces mesures et des échanges quotidiens avec les équipes du chantier permettent de veiller à leur stricte application.

Ce redémarrage progressif des chantiers a permis à la SOLIDEO de contribuer à la reprise économique du secteur, de sécuriser ses engagements contractuels avec ses partenaires et le calendrier des projets.

**Consciente de l'impact de la crise sanitaire et du confinement sur votre quotidien, la SOLIDEO met tout en œuvre pour limiter les nuisances engendrées par les chantiers et vous informera à chaque étape des travaux.**

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 et à la suite des mesures de confinement annoncées par le Gouvernement, la SOLIDEO a suspendu l'ensemble de ses travaux dès le 17 mars afin de protéger la santé de tous les acteurs des chantiers. Depuis le début du confinement, les collaborateurs et partenaires de la SOLIDEO restent mobilisés pour faire avancer les projets. Les activités pouvant se faire ex-situ telles que la réalisation des études et la préparation des chantiers ont en grande partie été maintenues afin de préparer la reprise des chantiers rendue possible depuis fin avril.

## VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complément des Villes, de Paris Terres d'Envol et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Cluster des médias et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site internet [projets.ouvrages-olympiques.fr](http://projets.ouvrages-olympiques.fr)



Un compte Instagram [@solideoheritage](https://www.instagram.com/solideoheritage)



Une newsletter (par mail, sur abonnement) et une lettre d'information distribuée en boîte aux lettres.



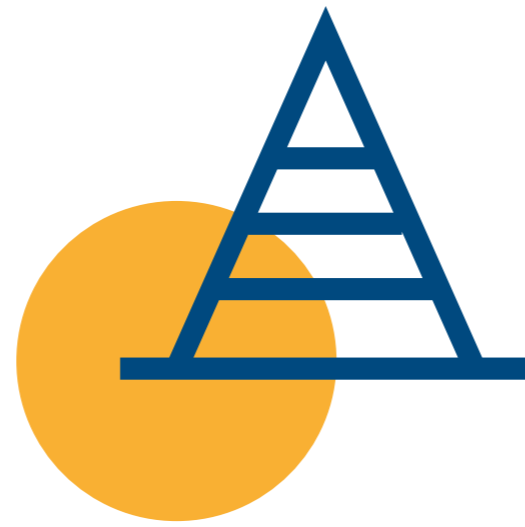
Une adresse de contact pour échanger avec l'équipe et poser toutes vos questions [info-chantier@ouvrages-olympiques.fr](mailto:info-chantier@ouvrages-olympiques.fr)



Et des rencontres organisées avec l'équipe projet. Inscriptions sur le site internet.



# L'essentiel du Cluster des médias



© SOLIDEO – L'Oeil du pigeon

L'aménagement du Cluster des médias sera rythmé par différentes phases :

## LES TRAVAUX DE PRÉPARATION DES TERRAINS

Plusieurs mois seront nécessaires pour déconstruire certains bâtiments et préparer les terrains qui accueilleront les futures constructions.

## LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT

- Des espaces publics : les voiries (piétonnes, cyclables ou circulées), les places, les espaces verts, ... ;
- Des bâtiments : logements, rez-de-chaussée dédiés aux commerces et aux services ;
- Des équipements : groupe scolaire, gymnases, piscine, crèche, ...

## LES TRAVAUX DE FINALISATION DES ESPACES PUBLICS

Après les Jeux, le site nécessitera peu de travaux de réversibilité. Les logements qui accueilleront les journalistes seront livrés dans leur état définitif dès 2024. Quant aux travaux de finalisation des espaces publics, ils s'achèveront courant 2025.

## POURQUOI CE PROJET EST-IL APPELÉ « CLUSTER » ?

« Cluster » parce qu'il regroupe sur un même territoire plusieurs objets complémentaires et connectés les uns aux autres : le Village des médias situé à Dugny, le parc sportif et scolaire du Bourget ainsi que le Terrain des essences à La Courneuve.

### LE VILLAGE DES MÉDIAS

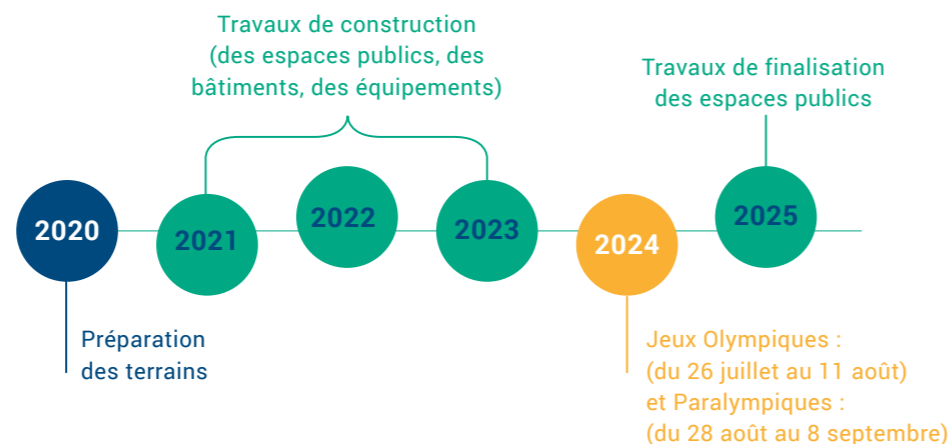
Pendant les Jeux, le Village des médias, situé sur la commune de Dugny, accueillera environ 2 800 journalistes et techniciens qui se rendront chaque jour au Centre principal des médias, aménagé dans le Parc des expositions Paris-Le Bourget. À l'issue de l'événement, il constituera un nouveau quartier mixte d'environ 1 300 logements avec des commerces de proximité, des équipements publics et un parc d'activités à destination des TPE-PME et activités artisanales.

### LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC SPORTIF ET SCOLAIRE DU BOURGET

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC « Cluster des médias », le parc sportif et scolaire du Bourget va être rénové et agrandi. Il comportera de nouvelles infrastructures et de nouveaux espaces verts. L'emprise libérée par la déconstruction des bâtiments du CEREMA permettra ainsi de construire le nouveau terrain d'honneur dédié au football et à l'athlétisme, une nouvelle tribune et des vestiaires ainsi que des courts de tennis et un club-house attenant.

### LA RENATURATION DU TERRAIN DES ESSENCES

Aujourd'hui fermé au public, le Terrain des essences sera, après les Jeux de 2024, une nouvelle extension du parc départemental Georges-Valbon. Ses 13 ha entièrement renaturés accueilleront des sentiers aménagés pour les promeneurs et des espaces réservés à la biodiversité.



## FOCUS

# La biodiversité au cœur du projet

### COMME UNE VILLE-PARC

Les logements du nouveau quartier à Dugny bénéficieront de vues dégagées sur le parc départemental Georges-Valbon et d'espaces publics de qualité, accessibles à tous. La construction des futurs bâtiments aura recours aux matériaux biosourcés. Le projet se veut également exemplaire en termes d'ambitions environnementales et adapté au défi climatique des décennies à venir. L'aménagement d'espaces paysagers tant dans les espaces publics que dans les cœurs d'ilots permettra de faire écho à l'esprit de cité-jardin qui irrigue le centre de Dugny, mais aussi d'assurer le maintien des continuités écologiques existantes.

### PRÉSERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Pour limiter les effets sur les habitats naturels et les espèces en place, des aménagements spécifiques seront réalisés. La renaturation du Terrain des essences offrira ainsi un cadre propice au développement de la faune et de la flore. De nouveaux boisements verront le jour au nord de l'Aire des Vents et les toitures des logements seront en partie végétalisées pour créer des espaces de biodiversité.

### PLACE AUX MOBILITÉS DOUCES

Les mobilités douces seront privilégiées à l'intérieur du nouveau quartier grâce à la création d'aménagements spécifiques (pistes cyclables, voies réservées, espaces piétons, etc.). Le nouveau franchissement de l'autoroute A1 qui reliera les communes du Bourget et Dugny sera ainsi dédié aux piétons et aux modes de transports doux.

## L'INFO EN +

### QU'EST-CE QU'UNE CITÉ-JARDIN ?

Le terme de cité-jardin, introduit par Ebenezer Howard au XIX<sup>e</sup> siècle, désigne une « ville conçue en vue d'assurer à la population de saines conditions de vie et de travail ». Le Village des médias doit apporter aux futurs habitants une **qualité de vie et un cadre exemplaires** au sein d'un environnement urbain **respectueux de la nature**. Le projet vise ainsi à réinventer la cité-jardin du XXI<sup>e</sup> siècle.

